



**PLAN DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)
DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI
2023-2030**

VERSION SOMMAIRE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE.....	3
PORTRAIT DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI.....	4
ÉTAT ACTUEL DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE.	9
DIAGNOSTIC RÉGIONAL 2016-2020.....	19
PLAN D'ACTION 2023-2030.....	24

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

La *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)* stipule que toutes les municipalités régionales de comté (MRC) doivent élaborer et maintenir en vigueur un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Essentiellement, un PGMR a pour fonction de dresser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, d'établir les orientations et les objectifs poursuivis par la MRC, en plus des moyens et des actions à mettre en œuvre pour y parvenir. L'ensemble des générateurs doit d'ailleurs être couvert par le PGMR, soit le secteur résidentiel, le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) ainsi que le secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD).

À la MRC de Brome-Missisquoi, le premier PGMR a été adopté en 2003 et le deuxième en 2016. Ce troisième PGMR est le résultat d'un important exercice de révision de la deuxième version. Avec la modification de la LQE concernant les PGMR, celui-ci sera en vigueur pendant sept ans, plutôt que cinq, comme c'était le cas pour les PGMR précédents.

Le PGMR doit contribuer à l'atteinte des objectifs et des orientations gouvernementaux, déclarés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, ainsi que dans son plan d'action. Les principaux enjeux de la politique sont les suivants :

Objectif fondamental → réduire la quantité de déchets enfouis et éliminer seulement le résidu ultime

Enjeux majeurs de la politique

- Mettre un terme au gaspillage des ressources;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec;
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles (GMR).

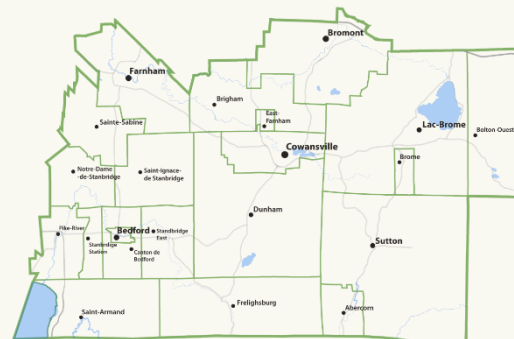
Le PGMR doit aussi contribuer à la réalisation des objectifs quantitatifs du **Plan d'action 2019-2024** identifiés par le gouvernement provincial, c'est-à-dire :

Objectifs quantitatifs

- Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant, soit une réduction de 175 kg par habitant comparativement aux objectifs de 2016-2020;
- Recycler 75 % du papier, carton, plastique, verre et métal;
- Recycler 60 % des matières organiques;
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition.

1

PORTRAIT DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI



21
municipalités

À mi-chemin entre
Montréal et
Sherbrooke

1 679 km²
de superficie

Région
administrative :
l'Estrie

6
pôles économiques

Caractérisée par
beaucoup de nature
et de villégiature

Forte présence
d'agriculture

64 786
citoyens en 2021

MUNICIPALITÉS DE LA MRC BROME-MISSISQUOI



Milieu rural

Abercorn
Bolton-Ouest
Brome
Bedford (Canton)
East Farnham
Frelighsburg
Notre-Dame-de-Stanbridge
Saint-Armand
Saint-Ignace-de-Stanbridge
Pike River
Sainte-Sabine
Stanbridge East
Stanbridge Station



Milieu semi-urbain

Brigham
Dunham

Milieu urbain

Bedford (Ville)
Bromont
Cowansville
Farnham
Lac-Brome
Sutton

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

En 2021
64 786 habitants



Cowansville - 15 234 habitants
Bromont - 11 357 habitants
Farnham - 10 149 habitants

55% de la population de la MRC est âgée de 45 ans et plus

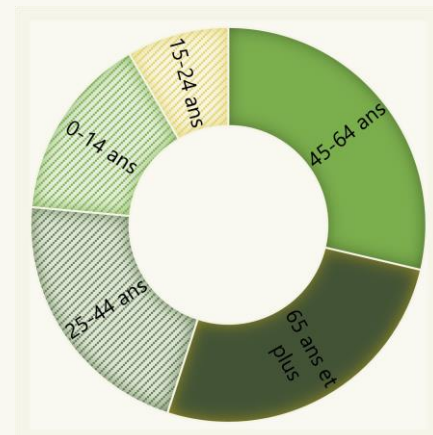
Croissance de la population notable

Augmentation de près de 10 % de la population en 5 ans (2016-2021)
Municipalité ayant atteint une plus forte croissance entre 2016 et 2021 : Bromont, avec une variation d'un peu plus de 20%.



Phénomène de villégiature important contribuant à l'augmentation de la population temporairement à certains moments de l'année

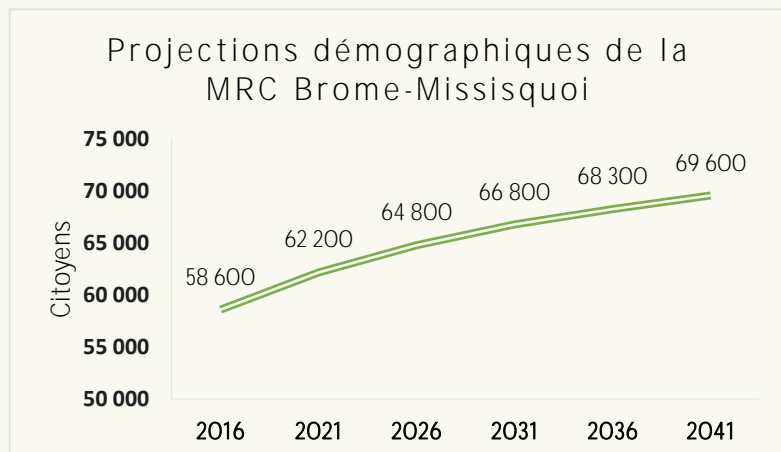
Principalement concentré dans les municipalités de l'est de la MRC qui ont des attraits estivaux et hivernaux (lacs et montagnes)



Projections démographiques



Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), il est estimé que la MRC de Brome-Missisquoi connaîtra une croissance de près de 20 % de sa population entre 2016 et 2041. En 2019, l'ISQ prévoyait qu'en 2021, la population de Brome-Missisquoi s'élèverait à 62 200 habitants. Or, en 2021, la population actuelle s'élève à 64 786 habitants. De ce fait, la MRC devance les projections et atteint presque celles de 2026.



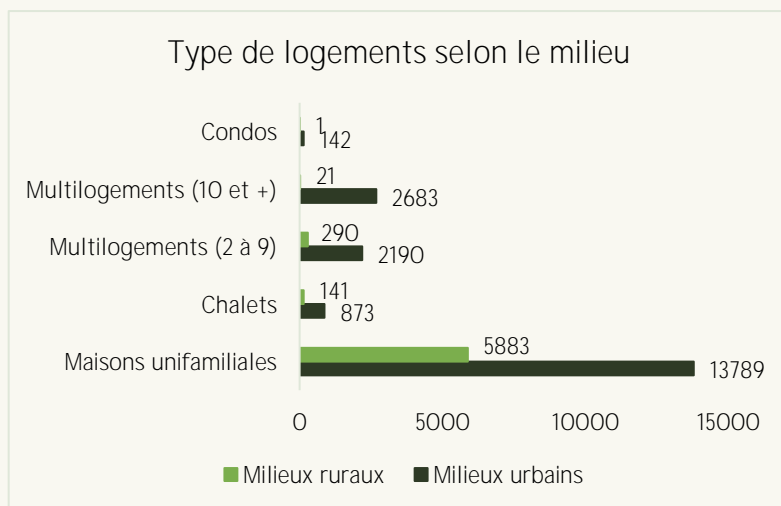
Occupation du territoire et densité



75 % des logements disponibles s'avèrent à être des résidences unifamiliales



1014 chalets sont présents sur le territoire



PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE



Pôles économiques situés à Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Lac-Brome et Sutton



Créneaux d'excellence dans le secteur industriel concernant la microélectronique, l'exploitation du calcaire de première qualité, la transformation agroalimentaire spécialisée, les plastiques et nouveaux matériaux, ainsi que les technologies de pointe

Langues officielles



Portrait des langues connues pour la région de Brome-Missisquoi

Langue	Français seulement	Anglais seulement	Français-anglais	Ni français ni anglais
Nombre de citoyens	24 725	3 860	34 895	85
Taux (%)	38,90	6,07	54,90	0,13

Revenu d'emploi moyen



Revenu d'emploi moyen de 51 458\$ en 2020
Augmentation de 15,75 % comparativement à 2015

Tourisme et bioalimentaire



Brome-Missisquoi est une région touristique de premier plan, spécialement pour ses activités de plein air et agrotouristiques.

En 2019, c'est plus d'un million de visiteurs âgés de 18 ans ou plus qui ont visité la MRC de Brome-Missisquoi. 51 % des visiteurs viennent séjourner dans la région pour les vacances ou les loisirs.



725
fermes
enregistrées

La région est le berceau de la viticulture québécoise et le plus ancien terroir viticole du Québec.

2

ÉTAT ACTUEL DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE



Plusieurs acteurs de la GMR œuvrent sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi. De nombreuses entreprises participent à réduire la quantité de matières résiduelles produites sur le territoire en proposant des lieux de réemploi, de réparation, de recyclage et en faisant de la réduction à la source.

Les 21 municipalités de la MRC possèdent les compétences concernant :

- ❖ La collecte des ordures
- ❖ La collecte des matières recyclables
- ❖ La collecte des matières organiques
- ❖ La collecte des encombrants



Du côté de la MRC, elle possède les compétences partagées avec les municipalités concernant :

- ❖ L'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ)
- ❖ Le réseau d'écocentres

Le Centre local de développement (CLD) de Brome-Missisquoi, un organisme à but non lucratif, participe à sensibiliser les entreprises quant à leur gestion des matières résiduelles. La Table des entreprises en développement durable (TEDD) de Brome-Missisquoi a grandement initié l'économie circulaire sur le territoire, au moyen de la Symbiose Brome-Missisquoi, existant depuis 2014.

De façon non exhaustive, voici plusieurs partenaires qui contribuent à la gestion des matières résiduelles du territoire.

- ❖ Zone-Éco (anciennement la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM)) (Cowansville)

La Zone-Éco a été créée en 1988 et quatre municipalités en sont copropriétaires : Bedford, Cowansville, Dunham et Farnham.

Services offerts :



Lieu d'enfouissement technique (LET)

Traite 75 000 tonnes métriques de déchets par an, majoritairement en provenance de la MRC de Brome-Missisquoi, ainsi que de certaines MRC avoisinantes comme de La Haute-Yamaska, Rouville, Haut-Richelieu et Memphrémagog

Installations conformes et à jour.
Valorisation du biogaz à venir en 2023.



Plateforme de compostage à aire ouverte en andins
Reçoit 18 230 tonnes par année de matière organique



Production de 8 600 tonnes de compost mature annuellement – redonné gratuitement aux citoyens



Écocentre régional

Ouvert 6 jours par semaine toute l'année



Plateforme de concassage d'agrégats

-
- ❖ Enviro Connexions (Granby) – anciennement Sani-Éco (2021)



Centre de tri des matières recyclables

Plusieurs autres acteurs œuvrent dans le transport, la réduction à la source, la réparation, la récupération (point de dépôts), le conditionnement et le recyclage des matières.



Transporteurs



Magasins en vrac



Magasins de réemploi



Centres d'actions bénévoles (CAB) et organismes à but non lucratif

Certains ont des magasins de réemploi et d'autres luttent contre le gaspillage alimentaire



Comités verts citoyens



Recycleurs, conditionneurs et transformateurs

Quelques projets d'infrastructures d'envergure reliés à la gestion des matières résiduelles sont aussi discutés présentement, comme des usines de biométhanisation, ainsi que des centres de tri de matériaux de CRD.

SERVICES OFFERTS À LA POPULATION EN 2021

Services municipaux de collectes



Collecte des
ordures
ménagères



Collecte des
matières recyclables



Collecte des
matières organiques
(depuis 2018)

Services municipaux de collectes complémentaires (variant selon les municipalités)



Collecte
d'encombrants



Collecte de feuilles
mortes et résidus
verts



Collecte de
branches



Collecte de
sapins

Écocentres sur le territoire de la MRC



Écocentre régional situé à Cowansville
Ouvert toute l'année
6 jours par semaine
Nouveau en 2022 : espace de réemploi



Écocentre local situé à
Bedford
Ouvert 8 fois par année
d'avril à novembre

Points de dépôts



Conteneurs de verre

16 conteneurs
10 municipalités



Plastiques agricoles

3 points de dépôts
3 municipalités



Tubulures acéricoles

1 point de dépôt
Écocentre régional

DESTINATION DES MATIÈRES RÉCUPÉRÉES

De façon générale, les matières récupérées en bordure de rue sont acheminées à ces endroits. Certaines nuances sont possibles, par exemple pour les résidus verts. Dans le cas des collectes privées, la destination finale des matières n'est pas connue.



Collecte des ordures
ménagères



Zone-Éco
Lieu enfouissement technique



Collecte des matières
recyclables



Enviro Connexions (anciennement Sani-Éco)
Centre de tri des matières recyclables



Collecte des matières
organiques



Zone-Éco
Plateforme de compostage



Collecte
d'encombrants



Zone-Éco
Lieu d'enfouissement technique



Collecte de feuilles
mortes et résidus verts



Zone-Éco
Plateforme de compostage
Ou chez certains agriculteurs



Collecte de branches



Zone-Éco
Plateforme de compostage



Collecte de sapins



Zone-Éco
Plateforme de compostage
Ou autres destinations locales



Écocentres



Destination variant selon la matière
Divers récupérateurs et recycleurs
Zone-Éco



Conteneurs de verre



2M Ressources
(Saint-Jean-sur-Richelieu)



Plastiques agricoles



Gérés par AgriRECUP
(Modix et TC Transcontinental)



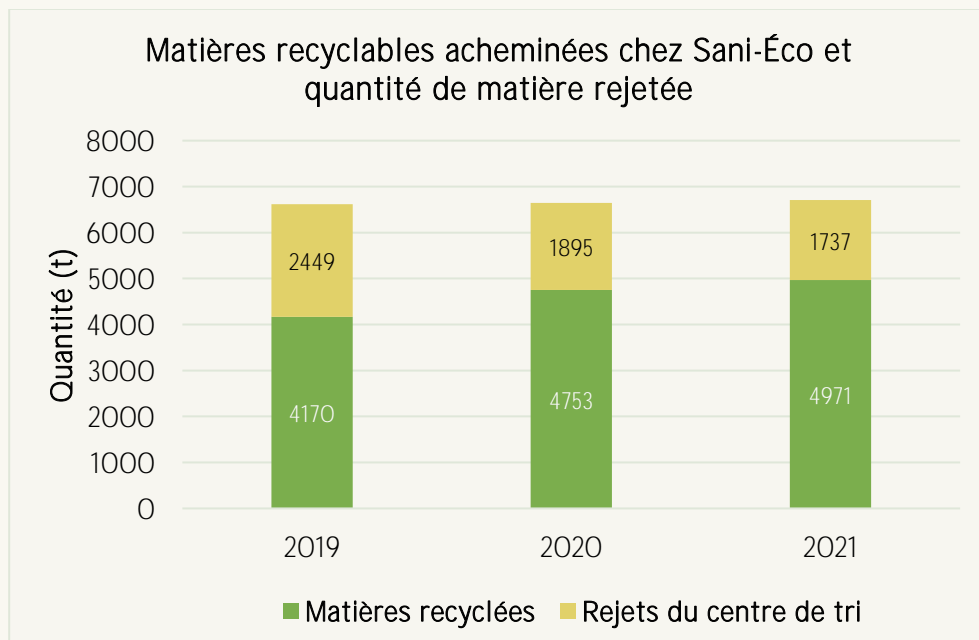
Tubulures acéricoles



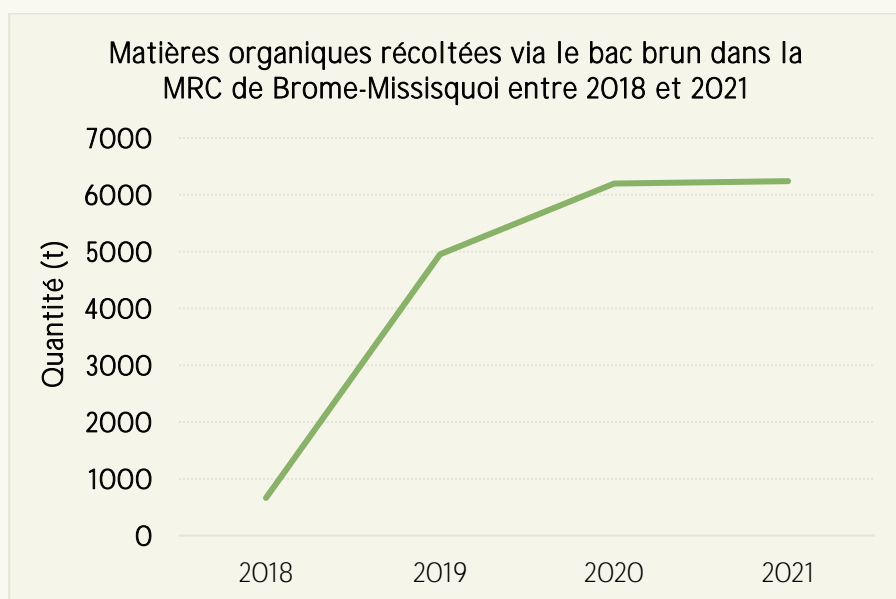
Conditionnement : Pleins Rayons
(Cowansville) et CED-LO (Farnham)
Recyclage : DeltaGomma (Cowansville)

QUELQUES DONNÉES SUR LE TERRITOIRE

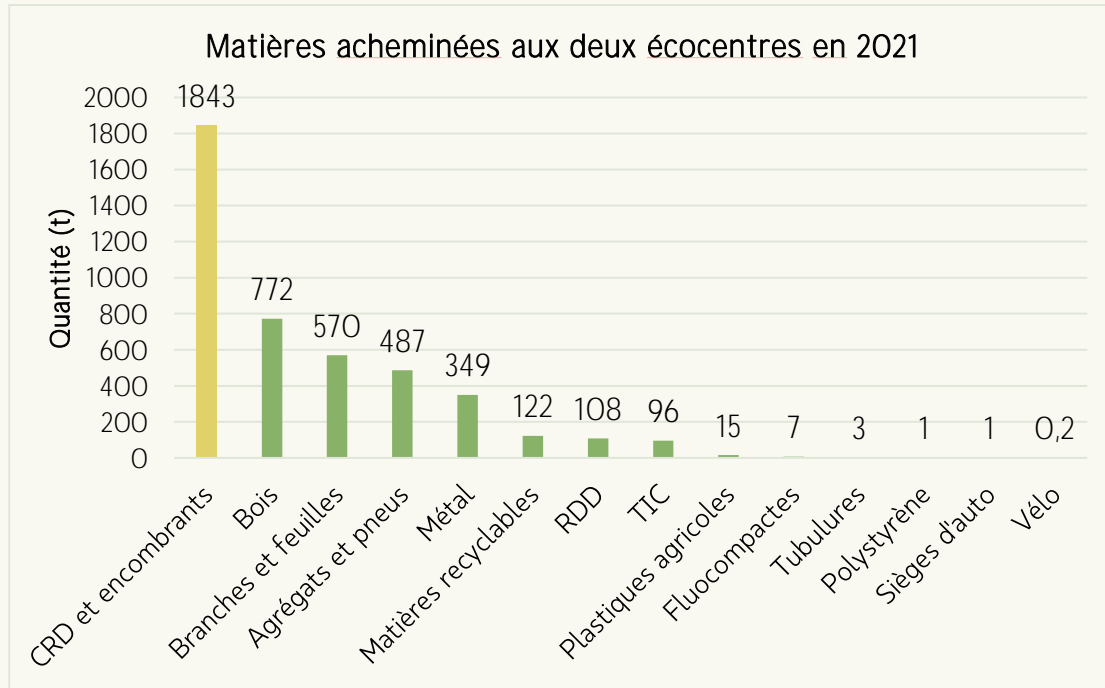
Matières recyclables récupérées au centre de tri Sani-Éco entre 2019 et 2021



Matières organiques récoltées via les bacs bruns dans la MRC de Brome-Missisquoi entre 2018 et 2020
Collectes des résidus verts non incluses



Matières récupérées aux écocentres et achalandage



4373 tonnes
de matières
acheminées aux
écocentres en 2021



29 183 visites
aux deux écocentres
en 2021



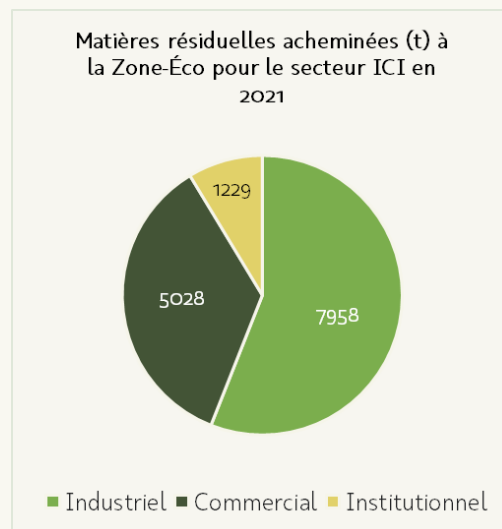
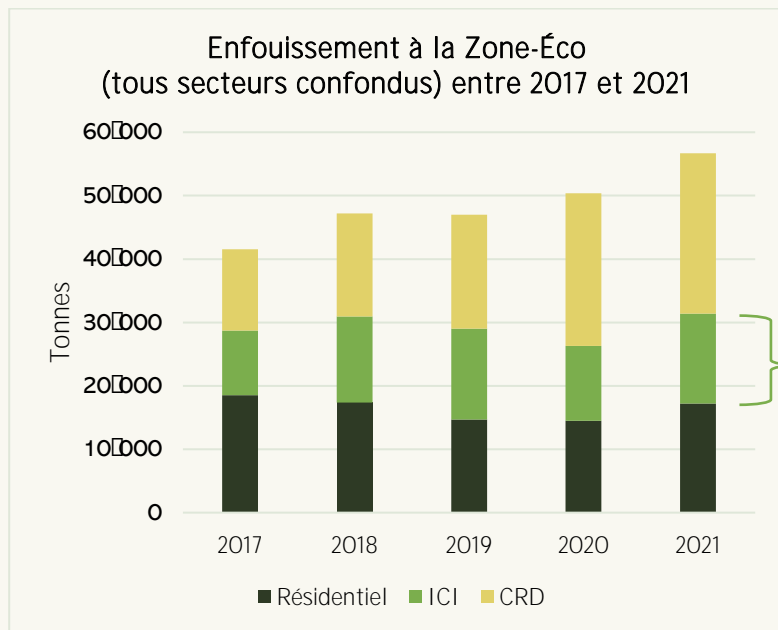
**41,8 tonnes de
plastiques
agricoles en 2021**

Symbiose Brome-Missisquoi – bilan 2021

- ❖ Plus de 500 synergies réalisées
- ❖ Mise en valeur de plus de 7000 tonnes métriques de matières résiduelles
- ❖ Gains économiques de plus de 600 000\$
- ❖ Plus de 1700 tonnes de GES évitées soit plus de 390 voitures retirées de la route



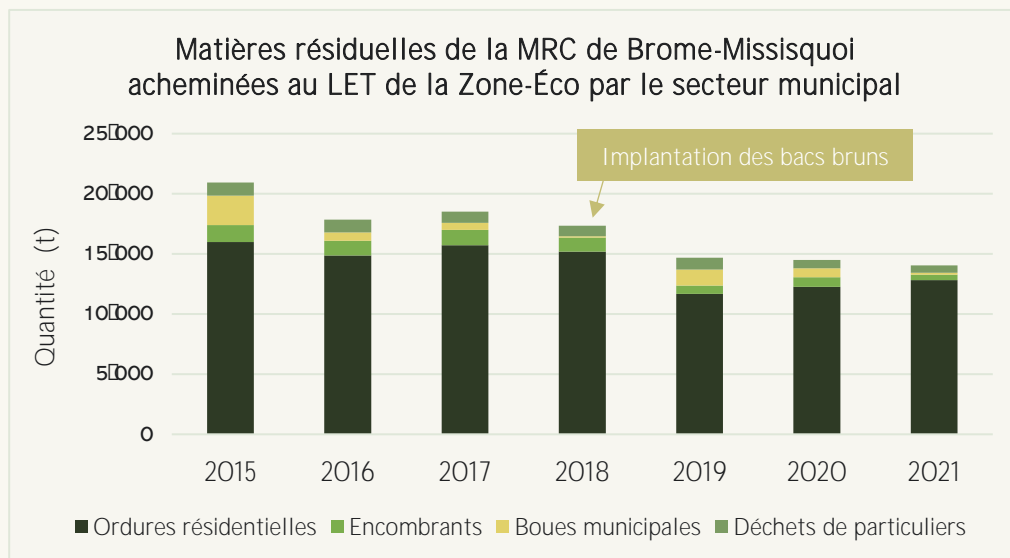
Déchets ultimes générés et enfouis à la Zone-Éco en 2021



*À NOTER : certains ICI et CRD acheminent leurs matières hors de la MRC

*Les CRD et encombrants des écocentres sont aussi considérés dans l'enfouissement résidentiel dans ce graphique pour 2020 et 2021

Déchets ultimes générés et enfouis à la Zone-Éco entre 2015 et 2021 par le secteur résidentiel



3




DIAGNOSTIC RÉGIONAL

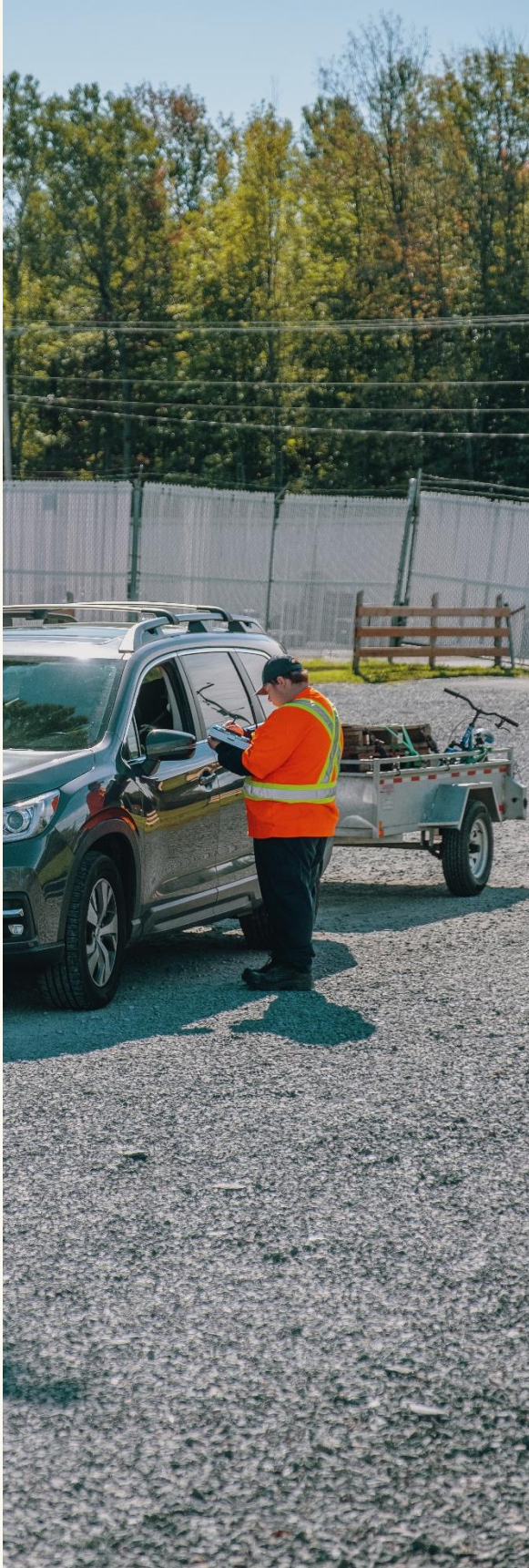
BILAN DU PGMR 2016-2020

La deuxième mouture du PGMR de la MRC a été adoptée en 2016 et visait une période de cinq ans se terminant en 2020. Plusieurs enjeux avaient été ciblés et de nombreuses mesures avaient été mises de l'avant afin d'atteindre ces derniers.

Un bilan global a été effectué dans le but de déterminer l'atteinte ou non des diverses mesures. En fait, une grande majorité des actions ont été entreprises concernant le secteur résidentiel et ICI. Du côté des CRD, quelques actions ont été entamées afin de mettre en œuvre certaines mesures. Le succès n'a toutefois pas été au rendez-vous. L'atteinte ou non des diverses mesures est présentée dans le tableau suivant.

Certaines mesures sont reconduites pour la version 2023-2030 du PGMR, tandis que certaines d'entre elles sont mises de côté. Voici le code de couleur utilisé pour identifier les mesures qui ont été complétées, partiellement complétées ainsi que celles peu débutées/non fructueuses malgré les efforts.

	Entièrement complétées
	Partiellement complétées
	Peu débutées/non fructueuses



État d'avancement des mesures du secteur résidentiel du PGMR 2016-2020

	Organiser une tournée régionale auprès des municipalités pour faire connaître le nouveau PGMR
	Accompagner et soutenir les municipalités dans l'identification et la collecte d'information
	Accompagner les municipalités dans l'implantation de la collecte des matières organiques
	Organiser des campagnes de sensibilisation auprès de la population sur la GMR
	Améliorer la récupération des matières recyclables et organiques générées hors foyer
	Améliorer le développement de bonnes pratiques lors des événements
	Améliorer la gestion des boues municipales et des boues de fosses septiques
	Rédiger un guide pour faciliter le choix d'achat écologique et responsable dans les municipalités
	Ajuster la réglementation municipale concernant le bac d'ordures
	Projet pilote pour la valorisation de la styromousse

État d'avancement des mesures du secteur ICI du PGMR 2016-2020

	Mettre en place une table de concertation du secteur ICI
	Organiser une activité spécifique dédiée à la GMR au cours d'un événement
	Informers les ICI sur les objectifs à atteindre, les bannissements à venir et les doter d'outils
	Optimiser le système d'enregistrement des chargements de déchets au LET de la RIGMRBM
	Promouvoir la collaboration entre le milieu de l'éducation et les ICI
	Accompagner les municipalités pour l'intégration des ICI à la collecte des matières organiques
	Appuyer les certifications des ICI présents sur le territoire de la MRC
	Projet pilote pour la valorisation des plastiques agricoles

État d'avancement des mesures du secteur de la CRD du PGMR 2016-2020

	Mettre en place une table de concertation du secteur de la CRD
	Imposer l'acheminement des résidus de CRD générés sur les travaux municipaux à un centre de tri
	Sensibiliser les citoyens et les entrepreneurs à la récupération des résidus de CRD lors de la délivrance des permis de construction
	Concerter les acteurs du réemploi sur le territoire en vue de récupérer certains résidus de CRD
	Évaluer le fonctionnement des écocentres et du parc à conteneurs sur le territoire
	Réaliser une étude d'évaluation de l'offre et de la demande pour la récupération des résidus de CRD afin de répondre au bannissement du bois
	Promouvoir les différentes certifications environnementales de chantier et évaluer les possibilités de moduler la tarification des permis selon les mesures de récupération mises en place

État d'avancement des mesures de suivi du PGMR 2016-2020

	Réaliser le suivi de la mise en œuvre du PGMR
	Réviser le PGMR tous les cinq ans

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES DANS LA MRC DE BROME-MISSISQUOI

Afin de dresser un plan d'action réalisable et propre à la dynamique locale de la MRC, il est important d'effectuer certains constats au préalable. En fait, à la suite du bilan des tonnages générés dans la MRC et du bilan du précédent PGMR, il est d'abord important de retenir les bons et les moins bons coups de chaque secteur.



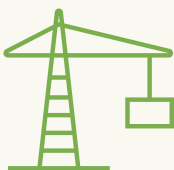
Secteur résidentiel

- Implantation de la collecte des matières organiques (principalement pour le résidentiel de moins de 4 logements);
- Maintien des taux de récupération des matières recyclables;
- Diminution de l'enfouissement : bonne performance territoriale;
- Augmentation des tonnages récupérés aux écocentres et bonification de l'offre en services de l'écocentre régional;
- Implantation de nouveaux points de collectes pour certaines matières, notamment le verre;
- Enfouissement des matières récupérées dans le cadre des collectes d'encombrants;
- Efforts constants et divers en information, sensibilisation et éducation (ISÉ): guides pratiques, séances d'informations, kiosques, vidéos, médias sociaux, journaux et portes ouvertes.



Secteur des ICI

- Création de la Table des entreprises en développement durable (TEDD) de Brome-Missisquoi;
- Résultats importants de la Symbiose Brome-Missisquoi, agrandissement de son territoire avec la création de Synergie Haute-Yamaska et un volet de sensibilisation et accompagnement en approvisionnement responsable;
- Accompagnement de quelques entreprises avec un projet d'économie de la fonctionnalité et de la coopération;
- Récupération des plastiques agricoles (3 points de dépôt) et des tubulures acéricoles (Zone-Éco);
- Début de l'implantation de la collecte des matières organiques;
- Augmentation des tonnages à l'enfouissement (données MELCC);
- Accompagnement en continu des ICI pour optimiser leur gestion des matières résiduelles;
- Secteur industriel: le plus grand générateur de matières destinées à l'enfouissement.



Secteur des CRD

- Augmentation des tonnages à l'enfouissement (données MELCC) : secteur qui correspond au plus grand générateur de matières destinées à l'enfouissement;
- Peu de tri, de récupération et de réemploi des résidus de CRD;
- Quantités considérables de matières enfouies hors de la MRC.

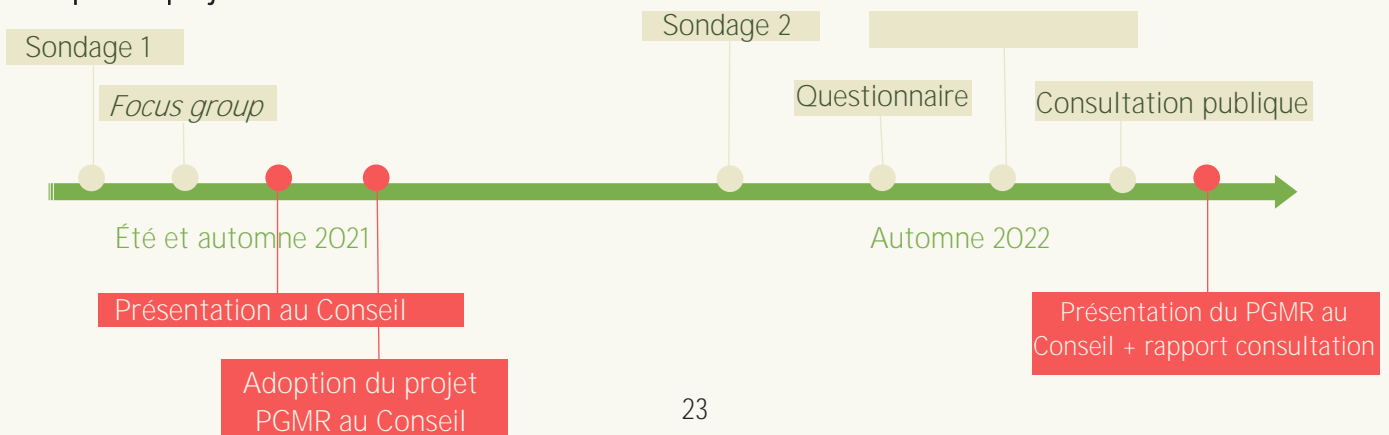
Pour compléter le portrait global de la GMR sur le territoire de la MRC, une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) a été effectuée pour chaque secteur. Tout d'abord, un sondage en ligne concernant la révision du PGMR a été réalisé à l'été 2021. Il visait à déterminer le comportement des citoyens, le frein à certaines pratiques, en plus de déterminer leur intérêt quant aux possibilités de certaines idées. Plus de 640 réponses ont été récoltées et analysées, incluant 43 entreprises. Pour les citoyens, les questions ciblaient de nombreuses thématiques, telles que : le niveau de connaissance en GMR, la participation aux diverses méthodes de récupération des matières (collectes, écocentres, conteneur de verre, etc.), ainsi que l'intérêt à recevoir de l'information concernant la GMR. Le sondage représentait aussi une opportunité pour sonder l'intérêt des personnes citoyennes à voir naître et se concrétiser sur le territoire certaines idées. Du côté des ICI, plusieurs questions ont été posées, notamment sur les habitudes des organisations, la perception de la GMR et les enjeux auxquels elles sont confrontées. Un deuxième sondage en ligne a été réalisé à l'automne 2022, afin d'inviter la population à prioriser certaines actions à mettre de l'avant dans le cadre de cette deuxième révision du PGMR.

Ensuite, de nombreux acteurs ont été consultés afin de faire le point sur certaines réponses obtenues lors du sondage. Plus précisément, le comité d'organisation de la TEDD a été consulté afin d'obtenir certains commentaires d'entreprises déjà engagées dans une démarche de développement durable. La Zone-Éco, le centre de tri du recyclage, les employés municipaux et les comités verts citoyens ont aussi été consultés dans cette première démarche de consultation de la population. Un atelier intersectoriel a été réalisé à l'automne 2022 afin de mettre en relation les divers acteurs du milieu. Plusieurs problématiques en GMR des divers secteurs ont été soulevées, ainsi que des pistes d'actions pour y remédier.

Démarche participative – révision du PGMR

Parties prenantes	Type de consultation				
	Focus group	Sondage(s)	Questionnaire	Atelier multisectoriel	Consultation publique
Municipal (élus)					
Municipal (employés municipaux)					
Industries, commerces et institutions (ICI)					
Citoyens/comités verts					

Étapes du projet de consultation



4

PLAN D'ACTION 2023-2030

SECTEURS RÉSIDENTIEL, ICI ET CRD

LIGNES DIRECTRICES ET OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

Le PGMR doit tout d'abord viser à répondre aux objectifs gouvernementaux afin d'enfouir seulement les déchets ultimes. Comme il a été mentionné dans l'introduction, voici les objectifs du Plan d'action 2019-2024 qui découle de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (RECYC-QUÉBEC, 2019) :

Objectifs quantitatifs

- Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant, soit une réduction de 175 kg par habitant comparativement aux objectifs de 2016-2020
- Recycler 75 % du papier, carton, plastique, verre et métal
- Recycler 60 % des matières organiques (seulement matières organiques putrescibles)
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition

En plus des objectifs du Plan d'action, le MELCC a publié une stratégie ajoutant des cibles particulières aux matières organiques (MELCC, 2020b) :

Objectifs de la stratégie de valorisation de la matière organique (SVMO)

- Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025
- Gérer la matière organique dans 100 % des ICI d'ici 2025
- Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée par la SVMO en 2030 (papier, carton, bois et les matières organiques putrescibles (résidus alimentaires et verts, ainsi que les biosolides municipaux et papetiers))
- Réduire de 270 000 t éq. CO₂ les émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030

LIGNES DIRECTRICES RÉGIONALES ET OBJECTIFS QUANTITATIFS

Dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux et participer activement à la transition écologique, sociale et économique, la MRC de Brome-Missisquoi se dote d'une série de lignes directrices pour son plan d'action :

- 1** **Augmentation et amélioration de la récupération, en termes de quantité et de qualité, des matières résiduelles produites par tous les différents générateurs (résidentiel, ICI et CRD)**
Encourager la participation accrue de tous les générateurs, tout en stimulant les efforts individuels et collectifs. Une stratégie complète du gouvernement se centre sur la matière organique, il est alors nécessaire de mettre l'accent sur cette thématique tout en travaillant sur les défis locaux, comme la gestion des résidus de CRD.
- 2** **Réduction à la source et réemploi**
Promouvoir le respect de la hiérarchie des 3RV-E : réduction à la source, réemploi et recyclage. vise à diminuer la quantité de matières résiduelles générées, et par conséquent, à récupérer et à traiter ces dernières.
- 3** **Optimisation des services offerts sur l'ensemble du territoire**
Améliorer les infrastructures et leur accessibilité. vise à augmenter et à améliorer les services offerts, comme le nombre de matières acceptées.
- 4** **Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)**
Améliorer et augmenter la communication avec les citoyens. Diversifier les canaux de communication afin d'atteindre un maximum de citoyens.
- 5** **Exemplarité des municipalités et concertation citoyenne**
Concrétiser l'engagement des municipalités et de la MRC (exemplarité). Faire preuve de transparence, à l'aide de concertations, en amont, des parties prenantes du milieu. vise à stimuler l'engagement des citoyens.
- 6** **Acquisition de connaissances, accompagnement et suivi**
Améliorer les connaissances quant à la provenance des flux de matières sur le territoire. Collaborer de façon accrue avec les municipalités et les acteurs de la GMR sur le territoire. Accompagner les divers générateurs vers de meilleures pratiques. Suivis annuels et diffusion des bilans.
- 7** **Demandes aux instances gouvernementales**
Faire front commun avec d'autres MRC et organisations dans le but de faire des demandes au gouvernement afin que celui-ci les supporte dans l'atteinte des objectifs de leur PGMR.

Le Plan d'action 2019-2024 découlant de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* prévoit les objectifs quantitatifs suivants :

- 1 **Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant**
MRC de Brome-Missisquoi : 865,49 kg/hab. en 2021 (résidentiel : 201,93 kg/hab./ ICI : 254,40 kg/hab. / CRD : 409,16 kg/hab.) (MELCCFP, 2021)
- 2 **Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal**
MRC de Brome-Missisquoi : 55,17 % pour les matières de la collecte sélective
- 3 **Recycler 60 % des matières organiques**
MRC de Brome-Missisquoi : 66,69 % pour les résidus alimentaires et verts ainsi que 100 % pour les biosolides municipaux
- 4 **Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition**
MRC de Brome-Missisquoi : 29,09 % (excluant l'usage en lieu d'enfouissement) et 39,95 % (incluant l'usage en lieu d'enfouissement)

De plus, la *Stratégie de valorisation de la matière organique* mentionne les objectifs suivants :

- 1 **Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025**
MRC de Brome-Missisquoi : Minimalelement 80 % de cet objectif est atteint (quelques multilogements restent à être implantés) - *donnée précise non disponible.*
- 2 **Gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2025**
MRC de Brome-Missisquoi : Environ 50 % - *donnée précise non disponible.*
- 3 **Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée en 2030**
(ce chiffre incluant non seulement les résidus alimentaires et verts, mais aussi le papier et carton, le bois ainsi que les biosolides municipaux)

MRC de Brome-Missisquoi : Environ 40 % - *donnée précise non disponible.*
- 4 **Réduire de 270 000 t éq. CO₂ les émissions de GES en 2030**
N/A - Aucun inventaire GES dans le cadre du PGMR

Voici les objectifs de la MRC de Brome-Missisquoi à atteindre avec les années, en lien avec le Plan d'action 2019-2024 :

- 1 **Recycler 70 % des matières organiques d'ici 2027**
(ce chiffre incluant les résidus alimentaires, les résidus verts ainsi que les biosolides municipaux)
- 2 **Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition d'ici 2029**
(l'implantation d'infrastructures de tri permettrait d'atteindre ce taux ambitieux)
- 3 **Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal d'ici 2030**
- 4 **Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant d'ici 2030**

Voici les objectifs de la MRC de Brome-Missisquoi à atteindre en lien avec la *Stratégie de valorisation de la matière organique* :

- 1 **Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2026**
- 2 **Gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2027**
- 3 **Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique d'ici 2029**
(ce chiffre incluant non seulement les résidus alimentaires et verts, mais aussi le papier et carton, le bois ainsi que les biosolides municipaux)

#	Problématiques et enjeux	Mesures	Moyens de mise en œuvre envisagés	Type	Secteur(s) visé(s)	Responsable Porteur de projet	Collaborateurs	Objectifs provinciaux							Échéancier et coûts par année (\$)							Coûts totaux	Indicateur de suivi										
								Plan d'action 2019-2024 / Objectifs régionaux				Stratégie de valorisation de la M.C.			2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029			2030	Aide Financière potentielle								
								Éliminer 10% de l'IS (kg/ha)	Recycler 75 % PCN/A	Recycler et valoriser 70 % CSD	Recycler 60 %/70 % des M.C.	Obtenir M.O. sur 100 % de territoires municipal	Obtenir M.O. dans 100 % des IC	Recycler ou valoriser 10 % de la M.O.																			
Ligne directrice 4 - Information, sensibilisation et éducation (ISE)													36 000,00 \$	49 800,00 \$	80 700,00 \$	36 200,00 \$	33 200,00 \$	31 200,00 \$	33 200,00 \$	31 200,00 \$	22 000,00 \$												
20	Les quantités de matières recyclables récupérées semblent stagner avec les années. Les débouchés peuvent s'avérer difficiles pour certaines matières et certaines dentre elles sont abimées. De grands changements sont à prévoir dans les prochaines années à l'échelle provinciale, dans le cadre de la modernisation des systèmes québécois de la consigne (déréglement de la consigne) et de la collecte sélective. De nombreux services en GMR ont été ajoutés ou optimisés dans les dernières années, mais ceux-ci semblent parfois méconnus de la population.	Maintenir et informer davantage la population et les ICI quant aux services, aux installations ainsi qu'aux changements à venir en GMR sur le territoire.	Dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective, réajuster les outils d'ISE créés par l'OGD via les canaux de communication appropriés de la MRC, du CLD et des municipalités.	ISE	Résidentiel ICI	OGD	MRC/CLD Municipalités													0 \$	0 \$	Nombre de publications sur les réseaux sociaux Nombre de personnes atteintes via les réseaux sociaux Nombre d'infocartes envoyées											
			Dans le cadre de la modernisation de la consigne, réajuster les outils d'ISE créés par l'OGD via les canaux de communication appropriés de la MRC, du CLD et des municipalités.	ISE	Résidentiel ICI	OGD	MRC/CLD Municipalités															22 000 \$	0 \$	Nombre de publications sur les réseaux sociaux Nombre de personnes atteintes via les réseaux sociaux Nombre d'infocartes envoyées									
			Maintenir et optimiser le développement d'outils et de services d'ISE (dépliants, calendriers de collectes, affiches, répertoires, formations, brochures, bulletins municipaux, guide du nouvel arrivant, infocartes, brigade de sensibilisation, etc.) afin de bien informer la population et les ICI	ISE	Municipal	MRC/CLD Municipalités	OGD																	80 000 \$	Nombre d'outils développés Nombre de personnes atteintes Nombre de personnes atteintes Types de secteurs ciblés								
			Continuer d'effectuer des portes ouvertes grand public à la Zone Eco.	ISE	Résidentiel ICI (CSD)	Zone Eco	MRC/CLD Municipalités																	40 000 \$	Nombre de portes ouvertes Nombre de participants Types de secteurs ciblés								
			Effectuer des portes ouvertes grand public au centre de tri des matières recyclables.	ISE	Résidentiel ICI (CSD)	Centre de tri	MRC/CLD Municipalités																	40 000 \$	Nombre de portes ouvertes Nombre de participants Types de secteurs ciblés								
			Continuer à promouvoir les outils d'ISE déjà existants (ex. : la plateforme (2e ou 3e) auprès de la population et collaborer avec les créateurs (ex. : BÉCUC/QUEBEC) pour les rendre plus mis à jour nécessaires à effectuer.	ISE	Résidentiel ICI	MRC																			0 \$	Nombre de publications sur les réseaux sociaux Nombre de personnes atteintes via les réseaux sociaux							
			Créer des vidéos sur le cheminement des matières, par exemple celles déposées dans les conteneurs de l'écocentre régional.	ISE	Résidentiel ICI (CSD)	MRC	Zone Eco ICI recyclateurs																		19 500 \$	Nombre de vidéos créées Nombre de vues sur les vidéos							
			Garder à jour la section GMR du site Web de la MRC et intégrer de nouveaux modules, comme un volet de réduction à la source.	ISE	Résidentiel	MRC																				8 000 \$	Nombre de mises à jour globales Nombre de mises à jour globales						
			Maintenir et augmenter l'information concernant l'économie circulaire achetée via l'infocartier du CLD.	ISE	ICI	CLD																				0 \$	Nombre de publications sur les réseaux sociaux Nombre de personnes atteintes via les réseaux sociaux						
			Trouver des façons de s'adresser aux populations souvent négligées en GMR comme les nouveaux arrivants, les travailleurs étrangers temporaires, les personnes aux besoins particuliers, etc.	ISE	Résidentiel	MRC	Municipalités																			0 \$	Nombre d'initiatives potentielles identifiées Nombre d'initiatives potentielles identifiées						
Maintenir la collaboration avec les multilogements (pour les municipalités réalisant cette action) ou augmenter celle-ci pour améliorer les efforts d'ISE auprès des locataires.	ISE	Résidentiel	Municipalités	MRC																			0 \$	Nombre de collaborations avec les multilogements									
21	Plusieurs bons coups ont été effectués à travers la région dans le domaine de la GMR, mais ces derniers sont parfois peu connus et reconnus. Cependant, ces bonnes pratiques gagneraient à être partagées, à la fois pour féliciter les instigateurs de bonnes pratiques ainsi que pour inspirer d'autres personnes ou organisations à faire de même.	Souligner et faire rayonner les bons coups effectués au sein de chacun des secteurs générateurs (résidentiel, ICI, CSD).	Faire rayonner les bons coups (les bonnes pratiques, les initiatives innovantes, les projets pilotes, etc.) des organisations du territoire afin d'inspirer d'autres, notamment via des outils de communication existants (réseaux sociaux et infocartes) ou encore, via de nouveaux moyens, comme un bilan détaillé, des visites industrielles, un galia de reconnaissance, ou la création de vidéos.	ISE	ICI CSD	MRC	Municipalités ICI CSD																	14 000 \$	14 000 \$	Nombre de publications sur les réseaux sociaux Nombre de personnes atteintes via les réseaux sociaux Nombre de nouveaux outils/activités							
			Réaliser une étude de marketing social/environnemental afin d'avoir des lignes directrices quant aux approches efficaces en sensibilisation environnementale.	Acquisition de connaissances ISE	Résidentiel ICI	MRC	Étudiants universitaires																			1 500 \$	Nombre d'études réalisées						
22	De nombreuses informations sont partagées à la population, mais il est possible de remarquer qu'il est difficile d'en regarder une partie significative. Les canaux de communication doivent être évalués et optimisés. Il est aussi nécessaire de rester constantement à l'affût des nouvelles technologies de communication, notamment les nouveaux réseaux sociaux.	Accompagner chaque mesure d'un fort plan de communication (avec une diversité de canaux de communication) afin d'accroître l'accessibilité à l'information et les chances d'atteindre les objectifs cibles.	Developper en collaboration avec les municipalités, un plan de communication régional annuel, afin d'avoir une cohérence entre les messages et éviter le doublement d'efforts.	Accompagnement et collaboration ISE	Résidentiel ICI	MRC	Municipalités																		0 \$	1 500 \$	Nombre de plans régionaux annuels réalisés Nombre de personnes atteintes Nombre de secteurs atteints						
			Maintenir les liens avec les campagnes d'ISE nationales et voir à des partenariats avec les MRC limitrophes pour optimiser l'utilisation des fonds.	Accompagnement et collaboration ISE	Résidentiel ICI	MRC/CLD	Autres MRC																				0 \$						
			Assurer une meilleure synergie dans l'écosystème de communication à travers la MRC et les municipalités (cohérences des messages, mises à jour des informations, etc.)	Accompagnement et collaboration ISE	Municipal	MRC	Municipalités																					0 \$					
23	La sensibilisation des jeunes est vraiment importante afin que l'adoption de certains comportements, comme le tri des matières, se fasse dès un jeune âge. Les enfants sont aussi un vecteur d'information auprès de leurs parents.	Augmenter les efforts de sensibilisation envers les jeunes.	Augmenter les efforts de sensibilisation dans les CPE et les milieux scolaires (ex. : faire des tournées des CPE et des écoles pour offrir des activités d'ISE sur le tri des matières et la réduction à la source, en plus d'informer les enfants sur l'analyse du cycle de vie simplifié des objets fréquemment utilisés dans leur vie courante).	ISE	ICI - Ecoles Résidentiel	MRC/CLD	ICI - Ecoles Municipalités																				9 000 \$	Nombre de visites réalisées Nombre de personnes atteintes					
			Effectuer une compétition ou concours scolaires entre les écoles (ou les classes) pour les quantités de matières organiques récoltées.	ISE	ICI - Ecoles	MRC/CLD	ICI - Ecoles Municipalités																					2 000 \$	Quantité de matières recyclées Nombre de participants				
			Encourager les parents à apporter leurs enfants à l'écocentre, afin de les informer quant à ce type d'installation.	ISE	Résidentiel	MRC	Zone Eco Municipalités																						1 200 \$	Nombre de publications sur les réseaux sociaux Nombre de personnes atteintes			
			Collaborer avec différents acteurs en GMR afin d'informer, sensibiliser et éduquer les jeunes (ex. : organiser une visite scolaire de la Zone Eco, offrir des formations et des ateliers, etc.)	ISE	ICI - Ecoles Résidentiel	Zone Eco	ICI - Ecoles Municipalités																						40 000 \$	Nombre de visites réalisées Nombre de personnes atteintes			
			Collaborer avec les camps de jour pour élaborer une offre d'ISE en GMR.	ISE	ICI Résidentiel	MRC	ICI - Camps de jour Municipalités																				9 000 \$	Nombre d'ateliers réalisés Nombre de personnes atteintes					
Ligne directrice 5 - Exemplarité des municipalités et concertation citoyenne													0 \$	8 800 \$	0 \$	0 \$	880 \$	0 \$	0 \$	0 \$	880 \$	0 \$											
24	Il est important que les instances développant des plans à caractère environnemental prennent en compte l'exemple. Cela permet aussi de démontrer l'implication et l'engagement dans le dossier de la GMR.	Accroître l'exemplarité municipale (municipalités et MRC)	Évaluer la performance en GMR de chaque municipalité ou pôles et réaliser des petits plans d'action ciblés permettant l'atteinte des objectifs globaux du PDGMR.	Acquisition de connaissances Accompagnement et collaboration	Municipal	MRC/CLD	Municipalités																					0 \$	Nombre de plans d'action élaborés Nombre de plans d'action adoptés				
			Chercher de pair avec les municipalités pour mieux comprendre l'efficacité, notamment via une formation de groupe, et évaluer la possibilité d'implanter des mesures d'efficacité sur le territoire.	Acquisition de connaissances Accompagnement et collaboration	Municipal	MRC/CLD	Municipalités																							5 000 \$	Nombre de formations offertes Nombre de participants		
			Dans les bureaux de la MRC et du CLD, évaluer la possibilité d'obtenir la certification ICI On Recycle +	Gouvernance et exemplarité municipale	Municipal	MRC/CLD																									1 650 \$	Nombre d'années certifiées Niveau d'attribution obtenus	
			Se doter d'une politique d'approvisionnement d'écoresponsable à la MRC/CLD et encourager les municipalités à faire de même.	Accompagnement et collaboration Gouvernance et exemplarité municipale	Municipal	MRC/CLD	Municipalités																								0 \$	Mise en application de la politique Nombre de municipalités ayant une politique	
			Effectuer de l'herbicyclage et du feuillcyclage sur les terrains municipaux.	Gouvernance et exemplarité municipale	Municipal	Municipalités																									0 \$	Nombre de municipalités mettant en place des pratiques	
			Continuer l'utilisation de compost municipal dans les travaux d'aménagement municipaux.	Gouvernance et exemplarité municipale	Municipal	Municipalités																										0 \$	Nombre de municipalités mettant en place des pratiques
			Pour les municipalités n'ayant pas un comité consultatif en environnement au sein de l'organisme municipal, évaluer la possibilité d'en intégrer un.	Gouvernance et exemplarité municipale	Municipal	Municipalités																										0 \$	Nombre de comités en activité



Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030

Publié par la MRC de Brome-Missisquoi

749, rue Principale
Cowansville QC J2K 1J8
(450) 266-4900
mrcbm.qc.ca